



4. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection du chemin Roche Burnin à Châbles

Numéro du projet.	Infrastructure 2023/07
Numéro d'investissement.	Conseil général 2023/07
Mandant	Conseiller communal – Christian Cornioley, conseiller communal
Chef de projet	Romain Viquerat

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil Communal	Christian Cornioley	15.10.2023	OK	Ce chemin ne figurant pas dans le périmètre du mille feuilles des routes
Administrateur des finances	François Guerry	20.10.2023	OK	Financé par un emprunt amortissement sur 20 ans

1. Contexte

La dégradation du chemin Roche Burnin (env. 266 m., voir annexe A) présente des risques de chutes pour tous les usagers à mobilité douce et des désagréments pour les autres usagers forçant ceux-ci à empiéter le champ bordant le chemin à certains endroits afin d'éviter d'éventuels accidents ou dommages.

Dans le cadre de l'entretien de nos infrastructures (route communale), nous proposons de raboter et goudronner ce chemin.

Pour rappel, nous faisons suite :

- Aux réclamations d'utilisateurs sur l'état des infrastructures communales dans le village de Châbles ;
- Aux réclamations des agriculteurs exploitant les champs longeant ledit chemin.

2. Analyse et proposition

Suite aux nombreuses réclamations reçues et suite à notre observation, la structure du chemin Roche Burnin nécessite une remise en état. Il est prévu dans le cadre de ce projet de raboter le béton existant (et de le conserver pour l'utiliser comme coffre de route), de refaire les bordures et de goudronner la bande de roulement.

3. Direction des travaux

Notre responsable de la voirie, M. Romain Viquerat, prendra le rôle de Chef de projet. Il est à noter, au vu des faibles difficultés techniques, qu'il n'y aura pas de bureau d'ingénieur pour nous accompagner.

4. Planning

Date	Description
Automne 2023	Etablissement du projet
Décembre 2023	Demande de crédit au Conseil général
Mars 2024	Réalisation des travaux avant le début de la mise en culture

5. Coûts

Au vu des montants à engager, nous avons demandé une offre à trois entreprises avec lesquelles nous travaillons sur ce type de travaux. L'offre la mieux-disante sera retenue.

Le projet comprend :

• Les travaux	CHF 64'830.00
• Installation de chantier	CHF 2'500.00
• Les divers et imprévus	CHF 9'000.00
	<u>CHF 76'330.00</u>
TOTAL HT	CHF 76'330.00
TVA 8.1%	CHF 6'182.75
TOTAL TTC	CHF 82'512.75
ARRONDI	CHF 85'000.00

6. Financement et amortissements

Financement par les liquidités communales.

- Intérêts : 2.5% soit CHF 2'125.00 par an
- Amortissements : 5% par an soit CHF 4'250.00 dès l'année qui suit la fin des travaux.

7. Proposition de décision

En conséquence, le Conseil communal demande au Conseil général :

- de valider la présente fiche de projet
- d'octroyer un crédit d'engagement de CHF 85'000.00 TTC pour la réfection du chemin Roche Burnin à Châbles
-

Cheyres-Châbles, le 30 octobre 2023
Christian Cornioley, Conseiller communal

Annexe mentionnée

Annexe A

